

Programme court de deuxième cycle en gouvernance numérique - 9136

RESPONSABLES :

Gatineau

Martin X. Noël

Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, poste 1769

Courriel : csscadm@uqo.ca

St-Jérôme

Martin X. Noël

Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 450 530-7616, poste 4195

Courriel : gpstj@uqo.ca

SCOLARITÉ :

15 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Objectifs généraux

Le programme court de deuxième cycle en gouvernance numérique a pour objectif de préparer des cadres intermédiaires agissant en interface ou appui au niveau stratégique des organisations. Il vise à former des personnes ayant une expérience et formation en Gestion des technologies d'affaires (GTA) désirant apprendre à diriger l'ensemble des décisions qui affectent la performance et la pérennité des organisations : politiques de gestion de l'information, acquisition des technologies, conformité réglementaire et légale, risques, éthique, sécurité, continuité des affaires, etc.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TP	✓	✓	✓
St-Jérôme	TP	✓	✓	✓

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

***EN VIGUEUR JUSQU'À L'AUTOMNE 2024**

Être titulaire d'un baccalauréat en administration, en informatique, en informatique, ou d'un domaine connexe, et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, ainsi qu'une expérience professionnelle pertinente de 3 ans dans des postes liés à la discipline en GTA.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,0 mais supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité de programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les dossiers des personnes candidates détentrices ou candidats détenteurs d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) seront étudiés par le sous-comité de programme, à la condition de posséder une formation additionnelle et pertinente d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent). Ils pourront faire, dans certains cas, l'objet d'une recommandation d'admission.

Le comité d'admission du programme se réserve le droit d'imposer des cours d'appoint ou une propédeutique à la personne candidate qui ne répond pas entièrement aux conditions d'admission du programme.

Posséder une connaissance adéquate de la langue dans laquelle le programme est offert conformément à la politique linguistique applicable.

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais.

***EN VIGUEUR À COMPTER DE L'HIVER 2025**

Être titulaire d'un baccalauréat spécialisé ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3).

Exceptionnellement, des candidates ou candidats avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 (sur 4,3) mais supérieure à 2,8 et possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente de plusieurs années pourraient être admissibles au programme. Toutefois, ceux-ci pourront se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

La personne candidate doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui :

- possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise réalisé majoritairement en français;
- ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone;
- ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO;
- détiennent un baccalauréat français d'enseignement général émis par une académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France;
- possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire.

La personne candidate qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de la réussite du Test de français international (TFI) de la firme ETS avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990. Les informations au sujet du TFI sont disponibles sur les sites www.etscanada.ca (pour les La personnes candidates habitant au Canada) et www.ets.org (pour les personnes candidates habitant à l'extérieur du Canada).

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais.

Base expérience

***EN VIGUEUR JUSQU'À L'AUTOMNE 2024**

La personne candidate n'ayant pas fait d'études universitaires, mais qui a complété un Diplôme d'études collégiales (DEC), pourra être admis à un programme de deuxième cycle s'il a au moins cinq (5) années d'expérience de travail à la fois pertinente et significative, eu égard à la discipline ou au champ d'étude du programme pour lequel il sollicite l'admission.

Dans le cas de la personne candidate qui, sans avoir complété un baccalauréat, a néanmoins obtenu des crédits universitaires, le nombre d'années d'expérience requis sera modulé en fonction des crédits obtenus et des résultats scolaires.

La personne candidate devra démontrer la pertinence et le caractère significatif de son expérience dans une lettre d'au moins 1000 mots et il devra se soumettre à une entrevue. Il pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Nonobstant ce qui précède, un dossier dont la qualité est jugée exceptionnelle pourra être considéré pour l'admission.

***EN VIGUEUR À COMPTER DE L'HIVER 2025**

Les personnes candidates ne détenant pas de baccalauréat, mais possédant une accréditation professionnelle pertinente, en gestion de projet, une formation appropriée et une expérience pertinente d'au moins sept ans en gestion de technologies d'affaires ou disposant d'au moins dix ans d'expérience en gestion verront leur dossier étudié par le comité de programme. Des cours d'appoint ou une propédeutique pourraient être exigés.

Posséder une connaissance adéquate de la langue dans laquelle le programme est offert conformément à la politique linguistique applicable.

La personne candidate doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui :

- possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise réalisé majoritairement en français;
- ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone;
- ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO;
- détiennent un baccalauréat français d'enseignement général émis par une académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France;
- possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire.

La personne candidate qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de

la réussite du Test de français international (TFI) de la firme ETS avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990. Les informations au sujet du TFI sont disponibles sur les sites www.etscanada.ca (pour les personnes candidates habitant au Canada) et www.ets.org (pour les personnes candidates habitant à l'extérieur du Canada).

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais.

PLAN DE FORMATION :

Cours obligatoires

GTA6003	Technologies numériques émergentes
GTA6023	Gouvernance des technologies
GTA6033	Cybersécurité et identité numérique
GTA6043	Droit numérique
GTA6053	Gestion du risque et éthique des technologies